

BESOINS ET IMPORTATIONS DE L'ALLEMAGNE OCCIDENTALE EN BOIS RONDS D'AFRIQUE

par Dr A. G. FRIEDRICH,
Institut Fédéral de Recherches Forestières et du Bois, Reinbek.

ZUSAMMENFASSUNG

Bauwirtschaft und Möbelindustrie sind bedeutende Holzverbraucher. Die Bauwirtschaft wird vorwiegend mit Holz aus dem Nadelwaldgürtel beliefert; die europäische Versorgung mit Überseeholzern erfolgt bislang und für die Zukunft des Gemeinsamen Marktes durch Einfuhren aus dem afrikanischen Tropenwald; Deutschlands Bedarf und Import sollen aus diesem Grunde betrachtet werden. Die Bundesrepublik Deutschland ist grösster europäischer Sperrholzerzeuger und Tropenrundholz-Importeur. Der Überseeholz-Anteil beträgt bei der Furnierindustrie 77 %, bei der Sperrholzindustrie 44 % (1955). Über 1 Mill. m³ (r) messer- und schälfähige Übersee-Rundhölzer kommen jährlich nach Westdeutschland, hiervon mengen- und wertmässig über 90 % aus West- und Äquatorialafrika. Deutschland ist daher als Holzimportland wirtschaftlich interessiert, die tropische Walderschliessung zu fördern. Der deutsche Rundholzimport bevorzugt bislang wenige Artengruppen, die Verwertung sog. Nebenhölzer ist anzustreben. Die forst- und holzwirtschaftsgeographische Situation der Importländer des Gemeinsamen Marktes sowie der assoziierten Exportgebiete Afrikas wird tabellarisch dargestellt.

SUMMARY

The building and furniture - making trades are important consumers of wood. The building trade is mainly supplied from the belt of coniferous forests. Hitherto, tropical African forests have supplied Europe with exotic woods and there is no doubt that this will still be the case after the coming of the common market.

The author discusses the needs and imports, as regards this latter type of woods, of the West German Republic which is the largest importer of round tropical wood.

RESUMEN

La edificación y la industria del mueble representan importantes consumidores de madera. La edificación es suministrada ante todo por la faja de bosques de coníferas. Los bosques tropicales africanos han suministrado hasta aquí Europa en madera de Ultramar y lo mismo seguirá ocurriendo ciertamente con el advenimiento del Mercado Común.

El autor estudia para esta categoría de madera las necesidades y las importaciones de la República Federal Alemana, el mayor importador de maderas redondas tropicales en Europa.

Sommaire.

Le bâtiment et l'industrie du meuble représentent d'importants consommateurs de bois. Le bâtiment est avant tout alimenté en bois par la ceinture de forêts de conifères. Les forêts tropicales africaines ont jusqu'ici ravitaillé l'Europe en bois d'outre-mer, et il en sera certainement de même, dans l'avenir, avec l'avènement du Marché Commun. Nous étudierons ici, pour cette catégorie de bois, les besoins de l'Allemagne et ses importations. La République Fédérale Allemande est le plus grand producteur de contreplaqués et le plus grand importateur de bois ronds tropicaux en Europe. Le pourcentage de bois d'outre-mer atteint dans l'industrie des placages 77 % et dans l'industrie des contreplaqués 44 % (1945). Plus d'un million de m³ (r) (*)

de bois ronds exotiques à trancher et à dérouler entrent annuellement en Allemagne Occidentale, dont plus de 90 % en quantité et en valeur proviennent d'Afrique occidentale et d'Afrique équatoriale. L'Allemagne en tant qu'importateur de bois, est donc, du point de vue économique, intéressée au développement de la mise en valeur et de l'exploitation des forêts tropicales. Les importations allemandes de bois ronds ont porté jusqu'à présent sur un petit nombre d'essences ; il conviendrait de tendre vers l'utilisation d'essences dites secondaires.

La situation de l'économie du bois dans les pays importateurs du Marché Commun, ainsi que dans les territoires d'exportation associés d'Afrique, est exposée sous forme de tableaux.

I

LES BOIS RONDS TROPICAUX. BESOINS ET CONSOMMATION

La République Fédérale Allemande avec 1/3 de la production européenne de contreplaqués, dispose en ce domaine de la plus grande capacité industrielle en Europe. En 1937, la consommation de bois ronds des 90 usines environ que comprenait l'industrie allemande des bois de placage et de contreplaqué, s'élevait à 988.000 m³ (r) dont environ 30 % des besoins étaient couverts par l'outre-mer. En 1956, l'industrie des bois de placage et de contreplaqué de l'Allemagne Occidentale comprenait 70 usines de placage et 112 usines de contreplaqué, ainsi qu'un certain nombre de fabriques de meubles productrices de placage et de contreplaqué disposant d'environ 80 scies à placage, 100 trancheuses et 300 dérouleuses. Cette industrie n'a pu accroître constamment sa capacité et maintenir la qualité de sa production que grâce à des importations croissantes des territoires d'outre-mer. Les chiffres des Tableaux 1 et 2 relatifs à l'augmentation de la production des industries du placage et du contreplaqué en relation avec la consommation accrue de bois ronds exotiques (***) depuis la reprise des importations après la deuxième guerre mondiale, montrent l'importance des importations de bois tropicaux pour la couverture des besoins et, par conséquent, pour la situation de l'activité de l'industrie du bois allemande.

(*) m³ (r) = m³ de bois ronds ou quantités converties en m³.

(**) Dans les bois ronds d'outre-mer importés par l'Allemagne avant tout des pays tropicaux, il s'agit surtout de 2 groupes : (a) bois de déroulage qui sont importés en grandes quantités et utilisés comme intérieurs ou extérieurs dans la fabrication de contreplaqué ou de meubles ; (b) bois qui sont travaillés par l'industrie du placage et par l'industrie du meuble comme placages décoratifs.

TABEAU 1

Production de placage et consommation de bois ronds (grumes) en Allemagne Occidentale

Année	Production en 1.000 m ³ (s) (*)	Consommation de grumes en 1.000 m ³ (r)		% de grumes d'outre-mer
		totale	d'outre-mer	
1950	109	184	76	41
1951	164	234	98	42
1952	227	283	149	53
1953	255	302	200	69
1954	313	381	282	74
1955	481	450	347	77

TABEAU 2

Production de contreplaqué et consommation de bois ronds en Allemagne Occidentale

Année	Production en 1.000 m ³ (s) (*)	Consommation de grumes 1.000 m ³ (r)		% de grumes d'outre-mer
		totale	d'outre-mer	
1950	335	676	61	9
1951	485	875	105	12
1952	423	766	150	20
1953	486	741	222	30
1954	628	899	330	37
1955	649	931	405	44

Jusqu'en 1955, la consommation de bois ronds pour l'industrie du placage et du contreplaqué s'est accrue pour atteindre 1,4 millions de m³ (r) ; la consommation de bois d'outre-mer par rapport aux bois européens, feuillus et conifères, a augmenté dans l'industrie du placage, de 41 % (1950) à 77 %

(*) m³ (s) = m³ (bois de sciage, placage, contreplaqué).



Photo Presse-Photo.

Stockage de bois tropicaux dans les parcs à bois des Ets Muller & Sohn A. G. Hambourg.

(1955), et dans l'industrie du contreplaqué de 9 % (1950) à 44 % (1955). Le pourcentage des bois d'outre-mer dans la production totale de placages et de contreplaqués dépasse actuellement celui des essences locales. Les besoins de cette industrie en hêtre du pays — le bois de déroulage local le plus important — ne s'élevant qu'à 1/3 des besoins totaux en bois ronds, soit 90.000 m³ (r) pour l'industrie du placage et 360.000 m³ (r) pour l'industrie

du contreplaqué ; ces besoins sont couverts par l'Allemagne.

Seule une faible partie des bois ronds importés d'outre-mer n'est pas absorbée par l'industrie du placage et du contreplaqué ; elle est utilisée par les fabricants de meubles produisant eux-mêmes placages et contreplaqués, et par l'industrie des boîtes à cigares qui, aujourd'hui à nouveau, utilise des bois tropicaux.

II

IMPORTATION DE BOIS RONDS TROPICAUX

Depuis le milieu du siècle dernier, l'Allemagne importe du bois pour couvrir ses besoins. Les statistiques d'importation de bois de 1864 mentionnent 3 millions de m³, celles de 1938, 9 millions de m³ (r).

Le plan d'abattage de la République Fédérale Allemande pour l'année économique forestière d'octobre 1957 à septembre 1958 prévoit 23,5 millions de m³ (r), correspondant aux taux de coupe établis pour les 7 millions d'hectares de forêts de l'Allemagne occidentale (taux de boisement 29).

Les 52 millions d'habitants de la République Fédérale consomment environ 0,7 m³ (r) par an et par tête, soit 36 à 37 millions de m³ (r)/an. Les besoins d'importation de l'Allemagne Occidentale se situent donc aux environs de 12 à 13 millions de m³ (r)/an ; cet ordre de grandeur a de nouveau été atteint. Sur cette quantité, en 1957, plus d'un million de m³ (r) (764.000 t) sont venus d'outre-mer pour une valeur de 202 millions de DM, en Allemagne Occidentale, dont 94 % en quantité et 93 % en valeur, provenant d'Afrique Occidentale et

d'Afrique Equatoriale (666.000 t, 167 millions de DM).

La répartition par catégories de bois exploitable des forêts allemandes révèle que la proportion de bois ronds à dérouler et à trancher est insuffisante pour couvrir les besoins de l'industrie du bois allemande. Le développement de l'industrie du placage et du contreplaqué a suscité une consommation croissante d'essences à propriétés et dimensions telles que le recours aux réserves forestières des tropiques devient rentable. Les statistiques d'importations de bois ronds par l'Allemagne Occidentale d'après les zones de provenance d'outre-mer (Tableau 3) montrent que l'Afrique a consolidé et élargi la position privilégiée de fournisseur qu'elle occupait déjà avant la guerre. On peut présumer qu'à l'avenir également une grande partie des besoins allemands en bois ronds à dérouler et à trancher sera couverte par les forêts d'Afrique Occidentale et Equatoriale, les communications avec

qués africains par l'Allemagne est encore faible. Il sera difficile, pour le moment, aux industries du placage et du contreplaqué qui sont en voie de création dans les tropiques, d'atteindre les niveaux de prix et de qualité allemands. Par contre, pendant la 3^e phase, les scieries des ports d'importation européens pourront recevoir d'Afrique des bois ronds à scier. Ce mouvement a été amorcé avec l'importation de Limba, Abura, Tola branca et autres (*). En raison de la valorisation des déchets dans l'industrie européenne du bois, le coefficient d'utilisation du bois brut est bon et il n'y a pas de frais de transport excessifs irrécupérables du fait des déchets. Il est possible qu'à la suite de la meilleure utilisation qualitative du bois en Europe, la seconde phase esquissée plus haut soit déjà franchie et que la troisième phase prenne de l'importance à l'avenir pour l'importation allemande de bois ronds à dérouler et à scier, en provenance de l'Afrique Occidentale et Equatoriale.

TABLEAU 3

Importation en Allemagne Occidentale de grumes d'outre-mer par provenance

Année	Afrique	Amérique du Nord	Amérique latine	Asie	Total
1950 1.000 t	128,4	5,7	1,7	2,7	138,5
Mill. DM	30,6	2,1	0,4	1,7	34,2
1951 1.000 t	158,0	6,9	13,9	1,2	180,0
Mill. DM	43,6	3,0	3,7	1,0	51,3
1952 1.000 t	208,3	7,0	18,5	2,6	236,4
Mill. DM	56,8	2,8	4,3	1,0	64,9
1953 1.000 t	342,8	6,1	5,3	1,8	356,0
Mill. DM	79,2	2,5	1,1	0,8	83,6
1954 1.000 t	510,7	9,7	9,7	5,2	535,3
Mill. DM	120,8	3,5	2,1	1,5	127,9
1955 1.000 t	622,2	19,9	8,5	25,8	676,4
Mill. DM	155,3	6,5	2,1	5,9	169,8

l'Allemagne étant aisées et la mise en exploitation plus intense de ces forêts étant probable.

L'Afrique Occidentale et l'Afrique Equatoriale exportent aujourd'hui encore le bois principalement sous forme de bois ronds destinés à l'industrie du placage et du contreplaqué (première phase). Mais dans ces pays se développe une industrie du bois locale. La lutte entre le pays producteur de matière première et le pays industriel, soit ici entre la production de bois en Afrique et la consommation de bois en Europe, pour l'attribution du bénéfice de la transformation, en est à son début. Dans cette deuxième phase, la zone productrice se transforme en zone industrielle. Les besoins en bois débité augmentant avec l'évolution économique, les scieries africaines travaillent en attendant, surtout pour les besoins propres de la population. Contrairement à la Grande Bretagne, l'Allemagne n'importe pratiquement pas de sciages d'Afrique, les prix étant élevés et les qualités souvent insuffisantes. De même l'importation de placages et de contrepla-

III

MARCHÉ COMMUN, ZONE DE LIBRE ÉCHANGE, ASSOCIATION DE TERRITOIRES AFRICAINS ET IMPORTATIONS DE BOIS PAR L'ALLEMAGNE OCCIDENTALE.

Les U. S. A. ont de bonnes voies de communication avec les forêts de l'Amérique latine ; ils y puiseront probablement plus qu'ailleurs. La fabri-

(*) Noms commerciaux ; liste des essences d'outre-mer mentionnées dans cette étude, avec appellation botanique :

- Abachi/Wawa/Samba = *Triplochiton scleroxylon*.
- Abura = *Mitragyna* spp.
- Acajous d'Afrique = *Khaya* spp., *Entandrophragma* spp., etc...
- Doussié = *Azelia* spp.
- Idigbo/Framiré = *Terminalia ivorensis*.
- Ilomba = *Pycnanthus angolensis*.
- Iroko/Kambala = *Chlorophora excelsa*.
- Limba = *Terminalia superba*.
- Makoré = *Dumoria heckelii*.
- Moabi = *Baillonella* spp.
- Okoumé = *Aucoumea Klaineana*.
- Tola branca = *Gossweilerodendron balsamiferum*.

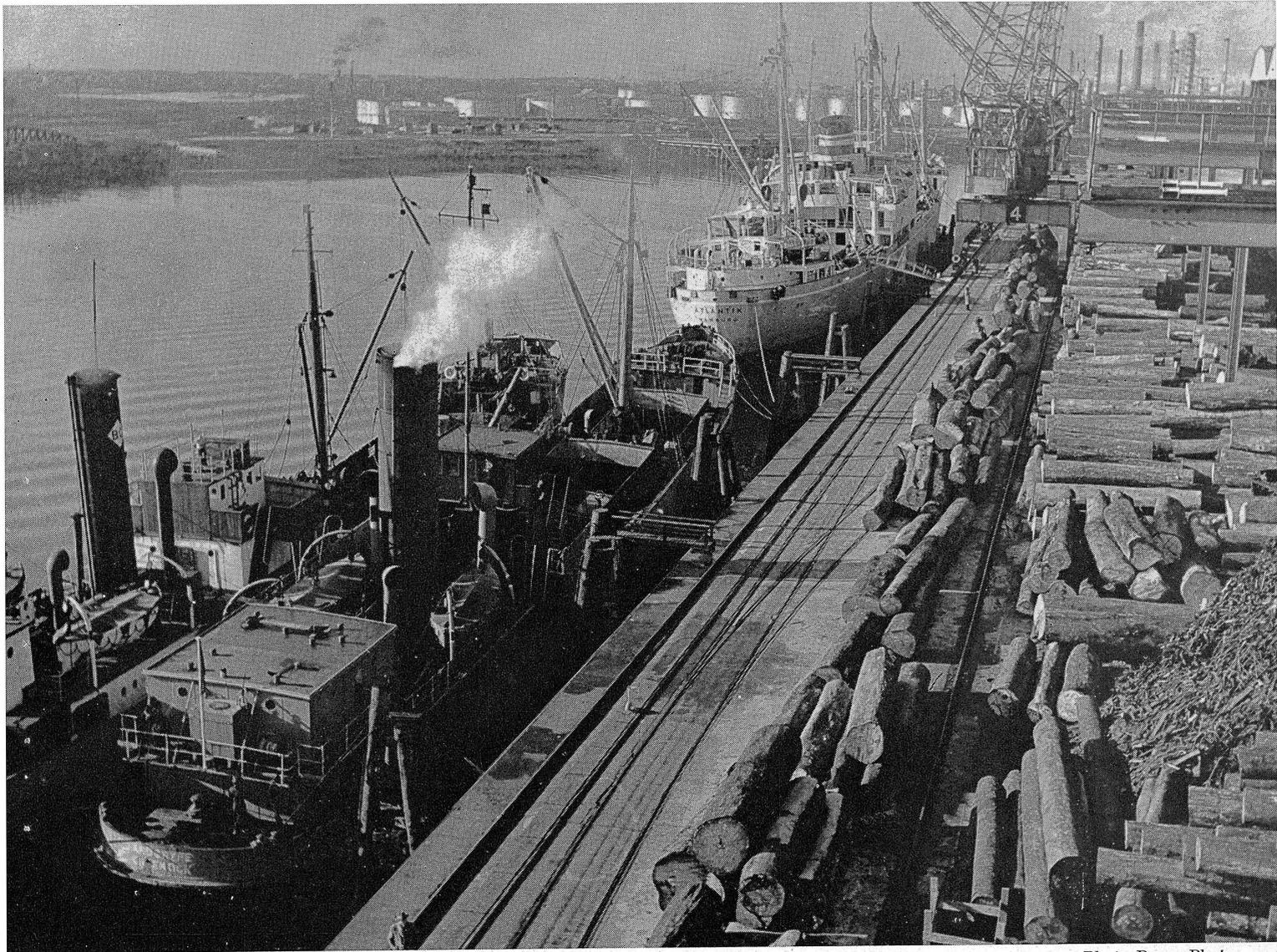


Photo Presse-Photo.

Déchargement de bois tropicaux dans les parcs à Bois des Ets Muller & Sohn A. G. Hambourg.

cation du contreplaqué a augmenté aux U. S. A. de 200% entre 1949 et 1956. Les forêts d'Asie devront couvrir les besoins propres croissants d'une population en augmentation rapide. Sous tous les rapports, un lien économique étroit entre les zones tempérée et tropicale est utile, surtout en raison du développement des communications. Le partage des continents en grandes sphères économiques Nord-Sud étaye l'idée de la compensation des ressources humaines, techniques et financières de la zone tempérée avec les sources de produits alimentaires, de matières premières et d'énergie des tropiques. L'« Union Eurafrique » touche toutes les zones climatiques. Pour le développement de l'économie du bois des pays forestiers tropicaux — d'Afrique Occidentale et Equatoriale en particulier — d'une part et la couverture des besoins en bois de l'Europe d'autre part, les prémices de pareille association existent déjà. En tant que pays

importateur de bois, l'Allemagne est intéressée du point de vue économique à l'exploitation des forêts tropicales. La situation remarquable des pays du Marché Européen dans l'économie mondiale (25 % du commerce mondial, une flotte de 15 millions de tonnes, 20 % de la production mondiale d'acier) ne se retrouve pas pour l'industrie du bois des 6 pays du Marché.

Les pays importateurs de bois formeront une sphère économique, une Union commerciale et douanière. Les 163 millions d'habitants des pays signataires ont besoin — en prenant, comme plus haut, la base de 0,7 m³ (r) par an et par tête — de plus de 110 millions de m³ (r) de bois/an. La coupe actuelle (voir Tableau 6) sur 25 millions d'hectares de forêts en procure 77 millions, de sorte qu'il reste à importer approximativement de 33 à 35 millions de m³ (r)/an ; l'Allemagne Occidentale seule a besoin d'un tiers de cette importation.

Avec la création projetée de la zone de libre échange et l'association des territoires d'Afrique viendront probablement s'ajouter les pays exportateurs de bois : Suède, Autriche, l'AOF, et l'AEF., le Cameroun et le Congo belge ; d'autre part participera à cet élargissement, à côté de la République fédérale d'Allemagne, principal importateur européen de bois ronds tropicaux, le Royaume Uni, plus grand importateur de sciages des pays tropicaux et tempérés.

A ce sujet, deux faits sont caractéristiques :

(a) Trois groupes d'essences de bois ronds africains (Okoumé ; Abachi/Wawa/Samba ; Limba, Abura et Idigbo/Framiré) de trois zones de prove-

nance distinctes (Gabon, AEF ; Nigéria/Ghana/Côte d'Ivoire, AOF ; Congo) existent sur le marché mondial du bois. Les importations allemandes et britanniques de bois ronds à partir de l'Afrique Occidentale et Equatoriale portent également de préférence sur ces trois groupes d'espèces ; abstraction faite des principes d'économie forestière, les producteurs et transformateurs d'Afrique tendent, de leur côté, à amener à l'industrie locale les bois dits « secondaires » sous la forme de bois à dérouler et à les mettre en valeur pour l'exportation. L'utilisation de nombreuses essences à des fins chimiques aiderait en outre à abaisser les frais de coupe et de débardage qui grèvent actuellement

TABLEAU 5. — *Chiffres comparatifs relatifs à l'économie forestière et du bois du Marché Commun Européen*

(D'après la surface totale couverte de forêts, 1955) (1)

Territoire	Popu- lation	Surface totale	Surface totale couverte de forêts	Surface couverte de forêts accessibles	Abatage total	Importation de produits forestiers	Exportation de produits forestiers
	Millions d'habi- tants	1.000 ha	1.000 ha	1.000 ha	1.000 m ³ (r)	Valeur 1.000 \$	
Monde	2.681,4	13.207.300	3.837.300	1.814.400	1.391.720	5.385.610	4.965.530
<i>I. Marche européen :</i>							
France	44,0	55.050	11.407 (46,2%)	11.407	36.855	212.402	166.129
République fédérale allemande	51,7	23.983	6.732 (27,3%)	6.732	25.835	433.478	85.147
Italie	47,7	29.379	5.648 (22,8%)	5.648	11.627	171.279	36.060
Belgique	8,8	3.024	601 (2,4%)	601	2.210	373.270	107.004
Pays-Bas	10,6	3.304	250 (1,0%)	250	675		
Luxembourg	0,3	258	81 (0,3%)	81	208		
	163,1	114.998	24.719 (100%)	24.719 (4)	77.410	1.190.429	394.340
<i>II. Principaux pays de la zone de libre-échange projetée :</i>							
Suède	7,2	41.060	22.980	22.980	41.400	32.071	743.240
Autriche	7,0	8.357	3.156	2.500	11.393	16.645	223.145
Grande-Bretagne .	51,1	24.102	1.561	1.561	3.222	1.166.809	117.431
<i>III. Principaux terri- toires associés d'Afri- que :</i>							
A. E. F.	4,5	249.420	152.420	27.047	8.279	1.326	37.141
A. O. F.	18,7	467.000	110.000	14.000	9.961	5.331	7.285
Congo belge	16,5	221.393	100.393	15.000	6.486	8.680	7.681
Mandat fr. Came- roun	3,1	42.700	22.890	4.400	700	882 (2)	3.751 (2)
<i>IV. Principaux autres territoires africains exportateurs :</i>							
Nigeria	30,3	95.895	30.935	1.135	898 (3)	3.327 (3)	11.455 (3)
Ghana	4,1	23.783	14.567	4.497	7.234	1.777	18.766
A titre comparatif U. S. A.	162,4	770.950	252.530	170.780	318.147	1.451.621	431.258

(1) Indications non corrigées adaptées de la FAO (1956) afin de garantir la comparabilité.
(2) 1953.
(3) 1954.
(4) Surface agricole exploitable 72,8 millions d'hectares.

l'exploitation suivant les méthodes traditionnelles. La limitation à un petit nombre d'essences africaines sur le marché d'importation de l'Allemagne Occidentale s'est même accentuée. Ceci ressort du Tableau 4.

* * *

TABLEAU 4

Importation par l'Allemagne Occidentale de grumes d'outre-mer en provenance de l'Afrique Occidentale et Equatoriale (en % du total)

Essences ou groupes d'essences	1950/51	1953/54
Okoumé	16,0	35,0
Abachi/Wawa/Samba ..	15,3	16,6
Limba	35,0	29,3
Acajous d'Afrique	13,0	5,3
Makoré/Moabi	8,8	7,4
Iroko/Kambala	1,7	1,1
Ilongba	1,6	3,0
Divers	8,6	2,3
	100,0	100,0

(b) L'Allemagne importe en fonction de ses besoins en quantité et en qualité les 3 premiers groupes d'essences. Le Royaume Uni, par contre, importe surtout en fonction des zones de provenance à influence britannique ; ce n'est que pour l'Okoumé que l'A. E. F. (Gabon) entre en ligne de compte, cette essence n'existant pas dans les régions à relations économiques étroites avec le Royaume Uni.

La valeur totale de l'importation allemande (toutes catégories, mais sans cellulose ni pâte à bois) a dépassé aujourd'hui le milliard de DM, dont seulement 7 % proviennent des pays du Marché Européen (bois feuillu rond : 2 %, placages : 2 %, représentant 60 % de l'importation allemande des placages ; autres : 3 %) et 10 % des régions associées d'Afrique française et belge. Les Tableaux 5 et 6 illustrent cette situation. Y sont énumérées les principales régions d'exportation d'Afrique Occidentale et Equatoriale situées dans la zone des forêts denses humides.

TABLEAU 6. — Positions principales de l'importation de bois (1956) en Allemagne Occidentale, d'après les catégories et les pays de provenance

Territoire	Résineux grumes	Résineux sciage	Feuillus durs grumes	Feuillus sciage	Bois de mine	Bois à fibre	Traverses	Placages
	t	m ³ (s)	m ³ (r)	m ³ (s)	m ³ (r)	stères	m ³ (s)	t
I. Principaux pays du Marché européen :								
France	2.003	3.702	54.202	28.241	8.900	60.483	59.565	3.110
Belgique	13.329	1.311	16.752	624	1.800	1.106		11
Pays-Bas	3.414	411	6.137	1.029	42.000	9.754		97
II a. Principaux pays de la zone de libre-échange :								
Suède	67.678	576.401		45	400.990	213.179	132.871	1.018
Autriche	16.049	880.935	348	43.399	126.435	1.548		110
II b. Principaux autres pays export. européens :								
Finlande	16.349	270.287			319.279	616.558	14.558	64
III. Principaux territoires associés d'Afrique :								
A. E. F.			264.066	468				
A. O. F.			38.491	583				
Congo belge			63.803	5.350				1.305
Mandat fr. Cameroun			15.643	96				
IV. Principaux autres territoires africains exportateurs :								
Nigeria			104.594	897				
Ghana			154.642	1.084				
Importation de bois 1956 ..	335.436	2.091.374	104.119* (1) 708.107* (2)	101.004 84.688	1.074.820	1.327.874	115.134	8.373
Valeur : Importation de bois			1.000,8 millions de DM					
Importation de cellulose et pâte de bois			313,0 »					
Importation de bois et produits de bois			1.313,8 »					

* (1) Quantité de grumes de feuillus durs (à gauche) et de feuillus de sciage (à droite).

* (2) Quantité de grumes d'outre-mer (à gauche) et de bois de sciage d'outre-mer (à droite).

D'une part les livraisons de bois que l'Allemagne reçoit de la Suède, d'Autriche, d'AEF et d'AOF et du Congo belge sont très importantes, et d'autre part des bois sont importés en grandes quantités à partir de pays non signataires, comme la Finlande, ainsi que du Nigéria et du Ghana.

Par suite de la réalisation de la Communauté Economique Européenne, celle-ci va assumer des pouvoirs douaniers. Cette union douanière prévoit au bout d'une période transitoire de 12 à 15 ans au maximum, la suppression des droits d'importation et d'exportation dans les relations avec les pays-membres. En ce qui concerne l'importation de bois par l'Allemagne Occidentale et par les Etats partenaires, la tarification douanière actuelle et celle projetée sont mentionnées ci-dessous :

TABLEAU 7
Tarifs douaniers moyens d'importation en % de la valeur des catégories de bois

Catégories	République Fédérale Allemande	France	Italie	Bénélux	Comm. europ. (zone de libre échange comprise) (*)
Grumes	0	0	5..10	0	3 (4)
Sciages	0	0.. 5	10..12	0	10 (6)
Traverses	0	20	10	3	8
Bois de placage et de contreplaqué ...	4..20	15..25	18..20	6..10	10..15
Panneaux fibres et copeaux	12..20	18	18..20	10	10

(*) Tarif extérieur commun projeté.

Cette situation de fait au point de vue économique-géographique et cet objectif économique-politique en ce qui concerne forêts et bois ont une importance pratique pour l'importation allemande de bois, surtout en ce qui concerne les bois importés d'Afrique Occidentale et Equatoriale. C'est en particulier l'industrie allemande du placage et du contreplaqué qui a besoin de sources sûres de matières premières, afin de maintenir sa capacité. Il faut, à cette fin, des importations régulières de bois tropicaux. Les quantités importées jusqu'à présent continueront de l'être, à notre avis, dans le même ordre de grandeur, les bois de déroulage conservant la part la plus importante. La répartition spatiale des sources de matières premières forestières, la production et le commerce de produits forestiers demandent à être suivis de près si l'on veut organiser rationnellement du point de vue économique leur écoulement ininterrompu et sans entrave d'après l'état de choses existant.

Ces forêts tropicales assignent à la foresterie mondiale des tâches dont la solution a également une importance pour l'ensemble de l'économie.

La répartition des terres en zones à vocation forestière exclusive (zones nécessairement plantées de forêts) et en zones à vocation forestière relative (zones pouvant être détournées vers

d'autres utilisations du sol) est décisive pour l'évolution des forêts exploitées et des peuplements artificiels en vue de la production continue de bois et partant pour l'exportation permanente de bois d'Afrique. En ceci, la réglementation des cultures nomades, en particulier la fixation de l'assise des zones à vocation forestière relative, est l'une des tâches les plus difficiles de la politique forestière.

Il est essentiel de mieux ouvrir les régions forestières du point de vue des communications et de développer des moyens de transport à grand rendement, ainsi que d'amener la main-d'œuvre nécessaire qui, grâce à une bonne gestion sociale et économique et à une éducation technique appropriée constituera une main-d'œuvre stable.

L'hétérogénéité dans la gamme des essences

complique l'abattage, le transport et la structure d'une économie du bois basée sur des méthodes rationnelles. Cette richesse en essences a provoqué l'exploitation sélective des forêts tropicales ; le prélèvement tronc par tronc des essences économiquement intéressantes s'effectue dans les forêts favorisées du point de vue transport. Cette politique d'exploitation s'est développée en annexe de l'économie africaine.

Par le moyen de régénérations naturelles et artificielles, les forêts primaires et secondaires devront être enrichies en essences à valeur commerciale et transformées ainsi en forêts d'exploitation.

Nous rejoignons ainsi notre sujet ; si pareil développement prend la forme d'une saine et judicieuse mise en valeur du sol, l'importation de bois à partir des régions forestières d'Afrique Occidentale et Équatoriale pourra être maintenue constante à l'avenir et ceci dans un cadre économiquement rentable.

BIBLIOGRAPHIE

1. Marché des bois tropicaux (grumes) en Allemagne Occidentale. *Bois et Forêts des Tropiques* (1955), 44, 49-53.
2. FRIEDRICH A. G., HABER J. et KASTEN I. — Holzimport aus West und Aquatorial-Afrika, 44 p., 4 phot. Bonn : L. Röhrscheid Éd. 1958 (Série de publication de la Sté allemande d'Afrique, Bonn).